



Procès-verbal de la Commission Recherche du 25 septembre 2025

Etaient présents ou représentés : Pierre Baumann, Bernard Calas (représenté par Nicolas Labarre), Mariella Causa, Tristan Coignard, Hélène Coqueugniot (représentée par Christelle Lahaye), Olivier Devillers, Violaine Giacomotto (représentée par Caroline Le Mao), Pierre Katuszewski, Nicolas Labarre, Christelle Lahaye, Apostolos Lampropoulos (représenté par Pierre Katuszewski), Caroline Le Mao, Nuria Rodriguez-Lazaro (représentée par Tristan Coignard), Jean-Pierre Moisset (représenté par Camille Gendrault), Cédric Brun, Yamna Chadli (représentée par Rayya Roumanos), Laurent Chircop-Reyes, Camille Gendrault, Emmanuel Labarbe, Marie Mellac, Haude Morvan, Rayya Roumanos, Jeffrey Swartwood, Sylvie Barbeyron, Antoine Borderie, Régis Delerue, Fabienne Oliva, Guillaume Arancibia, Juliette Pochelu, Antoine Weidmann, Elisabeth Meller-Liron

Ordre du jour :

13h30 : CR en formation restreinte

- Demande d'HDR : Aurélie Chatenet-Calyste (MCF - Université Rennes 2) et Lucie Kempf (Université de Lorraine)
- Demande d'éméritat : Renaud Robert (Ausonius)

14h : CR en formation plénière

- Validation des procès-verbaux de la CR du mois de juin et juillet
- Point budgétaire : répartition de la dotation par équipe
- Débat d'orientation stratégique
- Points d'actualités

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation restreinte à 13 h 30.

Demandes d'HDR : Aurélie Chatenet-Calyste (MCF - Université Rennes 2) et Lucie Kempf (Université de Lorraine)

Il est décidé qu'un professeur qui appartient au jury d'HDR ne peut pas évaluer le dossier de demande d'HDR. Olivier Devillers se porte volontaire pour évaluer les deux demandes d'HDR d'ici la commission recherche du 23 octobre 2025. Les dossiers ne posent pas de problèmes majeurs. Une modification mineure est suggérée : placer le CV en début de note biographique pour une meilleure lisibilité.

Demande d'éméritat : Renaud Robert (Ausonius)

La demande d'éméritat de Renaud Robert à Ausonius correspond aux attentes de la CR. Olivier Devillers confirme que c'est un chercheur très actif qui a de nombreux encadrements de thèses. Sa demande d'éméritat est validée à l'unanimité par les membres de la CR.

Nicolas Labarre ouvre la séance en formation plénière à 14 h.

Validation des procès-verbaux de la CR du mois de juin et juillet

Les procès-verbaux de la CR du mois de juin et juillet sont validés à l'unanimité par les membres de la CR.

Nouvelle direction de Passages

L'Assemblée générale de l'UMR 5319 PASSAGES, conformément à la procédure, a élu le nouveau collège de direction qui prendra ses fonctions à partir du 1er janvier 2026. Cette équipe de direction se compose d'André-Frédéric Hoyaux (DU, Professeur, UBM), Matthieu Noucher (DUA, Directeur de Recherche, CNRS) et Sylvain Guyot (DUA, Professeur, UBM).

Point budgétaire

L'enveloppe recherche votée en CA correspond à 934 939 €.

La dotation aux unités de recherche représente 532 820 €.

Nicolas Labarre met au vote cette allocation partielle du budget de la recherche : ce point est validé à l'unanimité.

Le budget total de la recherche sera examiné lors de la CR du 23 octobre 2025.

Le modèle intègre toujours les publications de 2021. Des extractions de HAL seront faites à partir du mois de janvier pour avoir un modèle à jour : un lissage se fera sur 3 ans.

Rapporteurs AAP PSE « Projets de recherche »

18 projets ont été déposés à l'AAP Projets de recherche : 16 projets blancs et 2 projets passerelles.

Nicolas Labarre présente le tableau avec les évaluateurs.

Marie Mellac signale qu'elle fait partie du projet porté par Patrice Tissandier. Elle propose de permuter, avec Yamna Chadli, elle rapportera le projet de Anne-Marie Meyer.

Débat d'orientation stratégique

Nicolas Labarre propose une relecture du rôle de la CR et du périmètre de son action.

La commission de la recherche joue un rôle central dans la gouvernance de la recherche au sein de l'établissement. Pourtant, les textes officiels en définissent les missions de manière restrictive : répartition de l'enveloppe budgétaire allouée par le conseil d'administration, avis sur les règles de fonctionnement des laboratoires et les conventions de recherche, ainsi que l'adoption de mesures pour la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. En réalité, la commission dépasse largement ce cadre formel. La CR plus restreinte que le CAC permet des échanges plus concrets, mais son rôle stratégique n'est pas formalisé. Une grande partie du temps est consacrée à l'évaluation et à la répartition de financement pour des projets, alors que les enjeux réels de la recherche dans l'établissement sont bien plus vastes.

L'enveloppe officielle de la recherche s'élève à environ 900 000 euros par an. Cependant, l'investissement total de l'établissement dans la recherche est estimé à 44 millions d'euros annuellement (chiffre de la cellule d'aide au pilotage) incluant notamment les salaires des enseignants-chercheurs, les allocations doctorales et l'ensemble des coûts d'environnement (fonctionnement, mais

aussi les salaires de l'ensemble des collègues dans des fonctions de support ou de soutien). Une part importante du temps de la commission est dédiée à la répartition de 125 000 euros, soit une fraction minime du budget réel (0,2%, sur l'hypothèse des 44M€).

Plusieurs sujets mériteraient que l'on y consacre plus de temps en commission recherche, mais sont peu abordés : la politique doctorale et la politique éditoriale sont des sujets rarement discutés. La politique éditoriale de l'établissement n'est jamais envisagée dans son ensemble, alors que plusieurs plateformes et maisons d'édition pourraient bénéficier d'une meilleure cohérence. Nicolas Labarre ajoute que les décisions sont prises année par année, sans toujours anticiper les conséquences à moyen terme. Pourtant, la recherche ne se planifie pas sur douze mois, il lui semble donc utile de discuter, dès octobre, du budget et des orientations de l'année suivante, afin de permettre une meilleure planification.

Nicolas Labarre propose de recentrer le travail de la commission sur la stratégie. Pour l'aide aux publications, par exemple, une méthode basée sur des critères prédéfinis permettrait de répartir les fonds, libérant du temps pour des discussions plus stratégiques. Cette approche pourrait être testée puis étendue à l'AAP colloques.

Marie Mellac souligne que la politique doctorale est à cheval entre la CR et la CFVU, il lui semble plus opportun de l'aborder en CAC. Elle craint que les dossiers ne soient plus visibles en Commission recherche. Nicolas Labarre assure que les publications seront dans toutes les hypothèses montrées en commission, qui disposera du dernier mot sur cette sélection.

Caroline Le Mao se dit à moitié convaincue par la proposition. Elle craint que le travail ne soit déporté vers les personnels de la direction de la recherche. Elle ajoute que la CR est l'un des rares endroits qui permet d'avoir une vision sur ce que font les collègues des différentes unités de recherche. C'est pour elle un important moment de débat et de discussion. Nicolas Labarre répond qu'il ne s'agit pas de transfert de travail vers la direction de la recherche : les collègues lisent d'ores et déjà les dossiers. Il ajoute que dans le cas de l'aide à la publication l'apport collectif de la CR est très faible. Il ajoute que si l'expérimentation sur la publication ne donne pas de bons résultats il ne sera pas opportun de calquer ce modèle sur l'AAP colloques.

Avant la conclusion du débat, Caroline Le Mao ajoute qu'il lui semble important de réfléchir aux ressources propres, afin que cette réflexion sur le fond ne présume pas un budget constant. Nicolas Labarre la remercie pour cette remarque, et affirme qu'il a bien en tête cette dimension et s'efforcera de faire des propositions visant à augmenter ces ressources propres, notamment par le biais d'un succès accru aux dépôts de projets comportant des frais de gestion (ANR, ERC, etc.).

Nicolas Labarre met au vote la proposition de remplacer l'évaluation à postériori par une critérisation en amont pour les publications de l'université. Cette proposition est acceptée à 16 voix pour, 8 abstentions et 0 voix contre.

Actualités

Un rappel des calendriers des AAP interne est à retrouver en annexe.

Nicolas Labarre présente les actualités Science avec et pour la société :

- L'exposition sur les mondes de l'imaginaire à retrouver au GéoDock jusqu'au 15 décembre.
- La Nuit de la recherche le 26 septembre à Bordeaux et le 2 octobre à Agen
- Une session de Montaigne in game à Mollat le mercredi 15 octobre

La Direction de la recherche propose une offre de formations à destination des enseignants-chercheurs, chercheurs et des doctorants :

- **Formation en Montage de projet de recherche**
- **Formations Science ouverte et Edition numérique :**
 - Découvrir la science ouverte
 - Gérer ses données pour un projet de recherche
 - S'initier au RGPD (protection des données personnelles)
 - Savoir comment publier ses données de recherche
 - Comprendre comment les identifiants rendent visible la recherche scientifique sur les plateformes
 - Mettre en ligne ses articles scientifique, s'initier au langage du web
- **Formations Science avec et pour la société :**
 - Formation « Médiation scientifique - Tout un langage à apprendre »
 - Concevoir une exposition sur kakemonos pour valoriser la recherche : étapes clés et bonnes pratiques
 - Comment écrire pour les médias et avoir de l'impact : les ateliers d'écriture The Conversation

Cédric Brun informe les membres de la CR de plusieurs points :

- Les projets ANR orientés SAPS vont être arrêtés à partir de cette année.
- La région financera à 100 % les allocations doctorales.
- La région arrête le co-financement des post doctorats.

Nicolas Labarre remercie les membres de la CR et lève la séance à 16h 30.

Fait à Pessac le 02/10/2025



Le VP de la Commission recherche
Nicolas LABARRE

Annexes : Calendriers des AAP internes

- Calendrier Appel à projets « Projets de recherche »
- Calendrier Appel à projets « Colloques »
- Calendrier Pépinière de projets « Science avec et pour la société »

Calendrier Appel à projets « Projets de recherche »

Formalités	Echéances
Ouverture de l'AAP PSE 2026 "Projets de recherche"	23/05/2025
Réunion d'information - Salle MLR33 et à distance avec le lien https://u-bordeaux-montaigne-fr.zoom.us/j/89653943170 [1]	05/06/2025 de 13h à 14h
Soumission des déclarations d'intention (me déclarer) – Etape recommandée[2]	04/07/2025
Accompagnement du Pôle Projets et Partenariats	Du 23/05/2025 au 19/09/2025
Date limite de dépôt des dossiers complets à la Direction de la Recherche	19/09/2025 à midi
Envoi des justificatifs de cofinancement non acquis au moment du dépôt	15/10/2025 à midi
Validation définitive des dossiers par la Commission Recherche	20/11/2025 (Commission de la recherche de novembre – Sous réserve de confirmation du calendrier institutionnel)
Communication des résultats	21/11/2025 (Jour suivant la Commission de la recherche de novembre – Sous réserve de confirmation du calendrier institutionnel)

Calendrier Appel à projets « Colloques »

Formalités	Échéances
Ouverture de l'AAP PSE 2026 "Colloques internationaux"	04/09/2025
Ouverture de l'AAP Colloques scientifiques 2026 de la Région NA	16/09/2025
Réunions d'informations en présentiel et en visio lien zoom : https://u-bordeaux-montaigne-fr.zoom.us/j/86984590630?pwd=FuVOWn5aPm0Hc3bdiywhmlRgTXKLJK.1	09/09/2025 et 11/09/2025 MLR033 de 12h30 à 14h00
Soumission des déclarations d'intention à la Direction de la Recherche (recommandé)	17/09/2025

Accompagnement par Sylvie Maleret colloques-recherche @ u-bordeaux-montaigne.fr	Du 22/09/2025 au 13/10/2025
Date limite de dépôt des dossiers complets PSE et Région à la Direction de la Recherche. colloques-recherche @ u-bordeaux-montaigne.fr	13/10/2025 à midi
Validation définitive des dossiers par la Commission Recherche	20/11/2025
Communication des résultats	21/11/2025

Calendrier Pépinière de projets « Science avec et pour la société »

Réunion d'information (salle MLR033 + visio)	Jeudi 9 octobre 2025 de 13h à 14h
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 5 novembre 2025 à 17h
Passage en comité SAPS NOVEMBRE 2025	Entre le 12 et le 17 novembre 2025
Présentation des projets en CR	Jeudi 20 novembre 2025
Communication des résultats	Entre le 21 et le 25 novembre 2025
Réunion d'information (salle MLR033 + visio)	Jeudi 5 février 2026 de 13h à 14h
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 4 mars 2026 à 17h
Passage en comité SAPS FEVRIER 2026	Entre le 9 et le 16 mars 2026
Présentation des projets en CR	Jeudi 19 mars 2026
Communication des résultats	Entre le 20 et le 25 mars 2026
Réunion d'information (salle MLR033 + visio)	Jeudi 2 avril 2026 de 13h à 14h
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 3 juin 2026 à 17h
Passage en comité SAPS MAI 2026	Entre le 8 et le 16 juin 2026
Présentation des projets en CR	Jeudi 18 juin 2026
Communication des résultats	Entre le 19 et le 24 juin 2026